

Donner du sens à son épargne

Publié le 16 juin 2022 · Abbé Amaury Graff · 2 min de lecture



Contribuez au prêt participatif pour l'École Saint-Martin La Placelière.

Chers amis,

En cette fin d'année scolaire, je tenais à vous faire part d'une nouvelle initiative qui va nous permettre de financer les beaux projets d'agrandissement de notre École Saint-Martin La Placelière. Grâce à notre partenaire [CredoLending](#), nous avons lancé un prêt participatif pour financer les travaux. Je vous invite aujourd'hui à participer à ce beau projet que nous partageons en commun ! Vous trouverez toutes les informations ci-dessous et vous proposons si vous le souhaitez une [réunion en ligne](#) et une [autre à l'école](#) la semaine prochaine afin de vous apporter l'ensemble des précisions de ce beau projet. Donnez du sens à votre épargne !

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=xNJRVKHnVGQ>

Découvrir le projet :

Jeudi 23 juin 2022

L'équipe pédagogique de l'école Saint-Martin La Placelière est heureuse de vous inviter à une soirée de présentation des projets d'agrandissement de l'établissement pour les années à venir.

Au programme

Apéritif et buffet campagnard

Discours et échange avec Monsieur l'Abbé Graff sur l'opportunité d'investissement.

Jeudi 23 juin 2022 à 20h30 à l'Ecole Saint-Martin, 44 690 CHÂTEAU-THEBAUD

Participer

ou Mercredi 22 juin 2022

Pour une réunion d'information sur l'opportunité d'investissement

Mercredi 22 juin de 19h à 20h en visioconférence

S'inscrire

Les caractéristiques du projet

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=Uuxg-01gmJs>

Contribuez au prêt participatif qui financera les travaux d'agrandissement

8 ans
DURÉE

2%
TAUX D'INTÉRÊT

annuelle
ÉCHÉANCE

Exemple : Je prête 1 000 € à l'École Saint-Martin La Placelière.

Je perçois chaque année un intérêt de 2% et 125 € de remboursement durant 8 ans.

Au bout de 8 ans, j'ai récupéré mes 1000 € et j'ai touché 2% par an de mon investissement.

Les personnes physiques et les personnes morales peuvent y contribuer.

Investir

Comment participer à ce prêt participatif ?

1 Je m'inscris sur [CredoFunding.fr](https://credofunding.fr)

2 Je souscris en choisissant le montant souhaité (minimum 500 €)

3 Je choisis le moyen de paiement (CB, virement ou chèque)

4 Je signe en ligne le contrat d'investissement

5 Je réalise le règlement. Chaque année, mes échéances sont versées par l'Ecole Saint-Martin La Placelière sur mon compte de paiement gratuit sur [CredoLending.fr](https://credolending.fr)

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Edouard Vieilfault, directeur prêt et investissement, par mail : edouard.vieilfault@credolending.fr

Source : laportelatine.org/activite/ecoles/donner-du-sens-a-son-epargne

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France